

L'armée suisse teste un système électronique mobile de surveillance

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **144 (1999)**

Heft 11

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-348758>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'armée suisse teste un système électronique mobile de surveillance

Depuis la mi-août 1999, des essais ont lieu à la troupe d'un système électronique mobile de surveillance pour la protection d'ouvrages, qui comprend des capteurs très modernes ainsi que des équipements vidéo.

La Suisse compte plusieurs centaines de bâtiments et d'installations civiles d'importance nationale ou régionale, qui jouent un rôle vital pour l'existence de la population et l'approvisionnement économique du pays. Ce sont entre autres des infrastructures d'approvisionnement en énergie, de communication ou de circulation monétaire. De tels ouvrages sont toujours soumis à une menace d'actions terroristes ou de sabotages, comme les ambassades étrangères ou les conférences internationales.

En principe, la protection est l'affaire des propriétaires civils, ainsi que des organisateurs de conférences. La police peut apporter son appui pour un certain temps, afin de renforcer les mesures de protection prises par ces respon-

sables. Si la menace dure plus longtemps, l'armée peut être engagée en appui de la police pour la protection des ouvrages. Il s'agit surtout de troupes spécialement formées et équipées de l'infanterie territoriale. Le nombre de bâtiments et d'installations pouvant être gardés doit être revu à la baisse, en raison de la réduction des effectifs de l'armée.

En 1997 et 1998, le Groupement de l'armement a mis au point, en collaboration avec une firme privée suisse, le prototype d'un système électronique de surveillance; il a également procédé à des essais techniques. Les essais à la troupe se déroulent depuis la mi-août 1999 pour se terminer à la fin février 2000. Le *Système de surveillance 98* se compose de deux conteneurs avec une cen-

trale de conduite et un contrôle des personnes désireuses d'accéder à l'ouvrage. Il comporte en outre des équipements vidéo, des projecteurs sur des mâts et divers capteurs de surveillance. Le système est engagé avec le matériel d'observation et de barrage déjà introduit, soit des appareils à image thermique, des clôtures grillagées et du fil de fer barbelé.

Ce système de surveillance a été installé sur plusieurs ouvrages d'exercice, à Walens-tadt, Mels, Coire, Trimbach, Melligen et Berne, afin de tester son aptitude à l'emploi par la troupe. Si les essais donnent des résultats positifs, l'acquisition de ce système pourrait être demandée au Parlement avec le programme d'armement 2001.

DDPS/Info